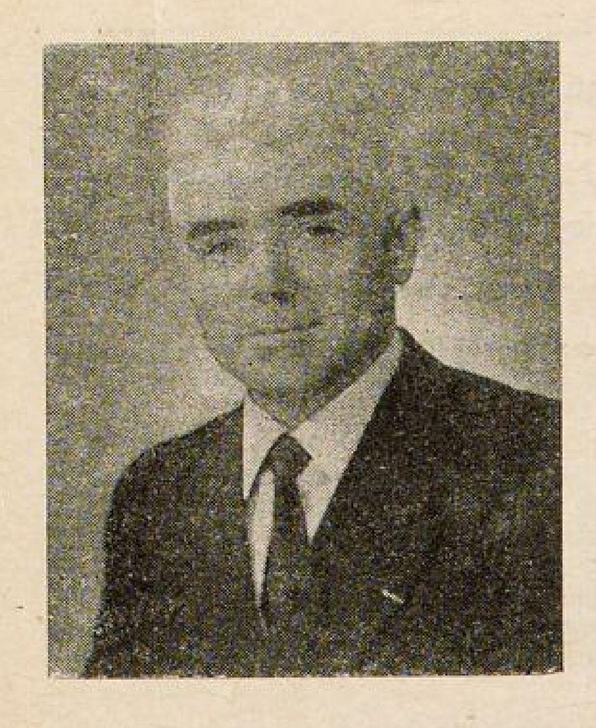


Elections Législatives du 23 Novembre 1958
- Département de Seine-et-Oise — 3e Circonscription de Versailles -

# PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

# Jean MAZUBERT

*Menuisier - Charpentier*
*Ancien combattant, Prisonnier de Guerre, Combattant volontaire de la Résistance*
*Conseiller Municipal de Rueil-Malmaison*

**CANDIDAT**

*Issu d'une nombreuse famille de petits exploitants agricoles, Jean MAZUBERT connut, dès son enfance, les dures conditions de vie des travailleurs de la terre. Plus tard il apprend un métier et part gagner sa vie sur les chantiers du bâtiment.*

*Partout où il travaille on apprécie ses qualités, sa conscience professionnelle et son dévouement à la cause de ses camarades; militant syndical, il dirige avec succès de nombreux mouvements revendicatifs et subit maintes fois la répression patronale.*

*En janvier 1933, il adhère au Parti Communiste et, deux ans plus tard, il est élu pour la première fois conseiller municipal et premier adjoint au maire de sa commune.*

*Mobilisé en septembre 1939, fait prisonnier en juin 1940, il regagne la région parisienne en 1941 et se met aussitôt à la disposition de son parti pour mener la lutte contre l'occupant.*

*A l'insurrection nationale de 1944 il était responsable politique de la 6e Région Parisienne. Ses camarades de la Résistance lui confient les fonctions de maire de Croissy.*

*Au Conseil municipal de Rueil où il siège depuis 11 ans il est le défenseur vigilant et persévérant de la population laborieuse. Sa parfaite connaissance des questions municipales, sa clairvoyance et sa fermeté lui donnent une autorité incontestée.*

*Depuis trente années Jean MAZUBERT met toutes ses forces au service du monde du travail, de son parti et de son pays.*

*Il mérite votre confiance.*

## Electrices, Electeurs,

Vous allez voter le 23 novembre. La plupart des députés qui furent élus le 2 janvier 1956 avaient promis la paix en Algérie et l'amélioration du sort des travailleurs. En un mot, une politique de paix et de progrès social.

Mais, au lendemain des élections, au lieu de répondre aux vœux du suffrage universel et de constituer un gouvernement s'appuyant sur une large majorité républicaine à l'Assemblée nationale et dans le pays, tous les autres partis jetaient l'exclusive contre le Parti Communiste et s'entendaient pour poursuivre, à tour de rôle ou ensemble, une politique réactionnaire.

L'expérience prouve cependant depuis un quart de siècle qu'aucune réforme sociale n'a pu être obtenue sans la participation des communistes. C'est lorsqu'ils étaient dans la majorité, comme en 1936, ou au gouvernement, comme après la Libération, que furent obtenus les augmentations de salaires, la loi de 40 heures, les conventions collectives, le droit syndical, les congés payés, la Sécurité Sociale, le Statut des fonctionnaires, la retraite des vieux, etc.

Au contraire, c'est le progrès qui recule chaque fois que l'on gouverne contre eux, car c'est gouverner contre la classe laborieuse, contre ses intérêts.

Depuis 10 ans, la production par ouvrier a augmenté de 40 %, apportant au patronat des profits fabuleux.

Cependant, la crise économique menace : des travailleurs sont licenciés (300 chez Markt, à Chatou), 1.300 menacés chez Pathé-Marconi. Les réductions d'horaires se généralisent : la vie est toujours plus chère; la crise du logement continue, les loyers augmentent.

Depuis 10 ans, de l'Indochine à l'Algérie, les guerres coloniales ont ruiné le budget de la France et empêché tout progrès. Cependant, la guerre s'éternise en Algérie.

Tous les partis, à l'exception du Parti Communiste, ont dirigé ou soutenu cette politique désastreuse. Tous se retrouvent dans l'actuel gouvernement qui la continue ou l'aggrave.

Et tous les candidats, anciens ou « nouveaux », à l'exception des communistes, se réclament des hommes ou des partis qui ont mené la France au bord de l'abîme.

Le Parti Communiste considère que seul le socialisme mettra fin pour toujours à l'exploitation, aux crises et aux guerres.

Mais il est possible de réaliser, dès maintenant, une politique répondant aux exigences des travailleurs et de la nation.

Le progrès social est possible aux frais du gros patronat qui fait des profits scandaleux.

La paix en Algérie est possible par la négociation.

**Notre programme de justice sociale et de salut national comporte les points suivants que nous avons longuement développés dans notre presse et nos réunions au cours de la campagne électorale :**

1) Augmentation des salaires et traitements, des retraites et des allocations familiales. Assurance-chômage aux frais du patronat. Semaine de 40 heures sans diminution de salaire. Construction de logements à loyers accessibles. Aide à l'artisanat et au petit commerce.

2) Négociation de la paix en Algérie sur la base de l'égalité des droits et avantages mutuels.

3) Politique extérieure d'indépendance française et de paix.

4) Réduction des dépenses militaires et réforme démocratique de l'impôt.

5) Droit de la jeunesse à l'instruction, au travail, aux loisirs, au logement.

6) Restauration et rénovation de la démocratie.

**Pour la circonscription, nos efforts porteront en particulier sur :**

— La construction de logements confortables à des taux de loyers abordables.

— La création de nouveaux établissements d'enseignement primaires, secondaires et techniques et la formation d'enseignants qualifiés.

— Le développement et la modernisation des services hospitaliers, de prophylaxie de la tuberculose et du cancer, de protection maternelle et infantile et d'assistance.

— Intensification des services de transports : élargissement du réseau routier et en premier lieu ouverture de la RN 190 et suppression du passage à niveau de Chatou.

— Mise en route des travaux d'assainissement et de protection contre les inondations des rives de la Seine.

Telles sont les idées générales du programme que défendront à l'Assemblée nationale les élus communistes.

Certes, le pays est maintenant régi par une Constitution présidentielle réduisant considérablement les pouvoirs de l'Assemblée. La défense des intérêts des travailleurs y sera plus difficile.

De plus, le mode de scrutin actuel a été choisi pour diminuer le plus possible la représentation de la classe travailleuse et de son parti : le Parti Communiste.

Soyez vigilants. Jugez sur leurs actes les hommes et les partis et avant de mettre votre bulletin dans l'urne, réfléchissez à ce que serait une Assemblée nationale dans laquelle il n'y aurait aucune opposition, d'où seraient évincés les hommes les plus actifs, les plus fermement attachés à la démocratie.

Notre pays, livré aux forces réactionnaires, courrait alors les plus graves dangers.

Il importe donc d'envoyer le plus grand nombre possible de communistes à l'Assemblée et de donner aux candidats communistes des millions de suffrages au nom desquels parleront ceux d'entre eux qui seront élus.

Ainsi, vous voterez utile; vous voterez républicain !

— Pour barrer la route à la réaction.
— Pour défendre les aspirations populaires et les intérêts de la nation.
— Pour la victoire de la République.
— Pour l'avenir de la France.

*Votez et faites voter pour le*

## CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

# Jean Mazubert

remplaçante éventuelle :

## Renée BALLON

Professeur à l'Ecole Normale d'Institutrices
Conseiller municipal de Saint-Germain-en-Laye

**COMITE DE PARRAINAGE**

**Lucien MIDOL, Charles BENOIST, Eugénie DUVERNOIS, députés sortants.**

**Léon BONEFONS**, rectifieur-outilleur, ancien combattant des deux guerres 14-18 et 39-45. — **Georges BOURASSET**, conseiller municipal de Rueil. — **Roger BOUYS**, technicien, conseiller municipal de Chatou. — **Jean BRENOT**, employé conseiller municipal de Chatou. — **Pierre DADOT**, ancien député. — **R. CHAPELOT**, chaudronnier, conseiller municipal du Vésinet. — **G. DAVID**, métallurgiste, conseiller municipal de St-Germain. — **Roger GALATAUD**, ancien prisonnier de guerre, conseiller municipal de St-Germain. — **Jacques GAUCHERON**, professeur de philosophie, écrivain. — **Auguste GOUX**, électricien, ancien déporté. — **Pierre JUQUIN**, professeur agrégé au lycée Marcel-Roby. — **Docteur LIEBLICH**, de Rueil. — **Lucien LOCHER**, comptable Montesson. — **Maurice LOUIS**, représentant, conseiller municipal de Chatou. **Alexis MASSET**, artisan, conseiller municipal de Rueil. — **Mlle MOINE**, professeur, conseiller municipal du Vésinet. — **Serge MADAUD**, ingénieur, conseiller municipal de Rueil. — **Renée PACOURET**, professeur, conseiller municipal de Rueil. — **M. PIOTTE**, instituteur, de Rueil. — **Georges POUEYTO**, directeur d'école, conseiller municipal de Chatou. — **André PY**, professeur, conseiller municipal de St-Germain. — **Fernande SECLET-RIOU**, inspectrice primaire retraitée. — **Jules SECLET**, principal honoraire, ancien adjoint au maire de Croissy. — **Marie-Rose VACHER**, ingénieur chimiste. — **Fernand VAUGELADE**, cimentier, conseiller municipal de Chatou. — **Jean VERON**, professeur adjoint au lycée Marcel-Roby.

LA COOTYPOGRAPHIE, 11, R. DE METZ, COURBEVOIE

*Vu : le candidat.*